



## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cet accusé de réception est délivré par la Direction générale des Finances publiques.

Vous avez déposé une demande, le 26/09/2020 à 21:19, qui a été enregistrée sous le numéro 1084557783.

Vous serez informé(e) du traitement de votre demande par un message envoyé à votre adresse électronique [scimt@sfr.fr](mailto:scimt@sfr.fr).

Nos services répondront à votre demande dans les meilleurs délais. Nous vous remercions de ne pas la renouveler.

Vous pouvez suivre l'avancement du traitement de votre demande en consultant votre messagerie sécurisée, disponible dans votre espace professionnel sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

### Rappel de votre demande

MICHEL THOMAS (identifiant 378798995)

Ma question sur la TF

Madame, Monsieur,

L'avis d'impôt 2020 taxes foncières ne m'est parvenu, vous voudrez bien m'adresser cet avis à :

- par mail : [scimt@sfr.fr](mailto:scimt@sfr.fr)
- ou par courrier SCI Michel THOMAS 9 imp Les Hauts de Sérignan 34410 SERIGNAN  
adresse postale mentionnée tous les ans sur l'avis d'imposition de taxes foncières

Ce document n'est pas disponible dans l'espace professionnel de la SCI.

Dans l'attente de votre envoi,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Thibault THOMAS  
gérant de la SCI Michel THOMAS  
portable : 06 07 04 66 88

Pièce(s) jointe(s) fournie(s) :

*Retrouvez vos services compétents sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), onglet « Professionnel », rubrique « Contact ».*